



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

**F**

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

## Trente-troisième session

Rabat (Maroc), 26-28 mars et 18-20 avril 2024

**Priorités de la FAO dans la région au regard du Cadre  
stratégique 2022-2031 de la FAO**

### Résumé

Les activités de la FAO en Afrique reposent sur le Cadre stratégique de l'Organisation pour 2022-2031, qui s'articule autour des *quatre améliorations* et des 20 domaines prioritaires du Programme (DPP). Les contributions qui émaneront de la 33<sup>e</sup> session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique en ce qui concerne les priorités orienteront les programmes de l'Organisation lors de l'exercice biennal 2026-2027 et étayeront l'examen du Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031.

La FAO réalise des exercices de prospective régionale dans la région Afrique afin d'accélérer la réflexion stratégique, de renforcer les capacités à l'appui d'une transformation en profondeur des systèmes agroalimentaires et de communiquer aux membres les solutions stratégiques disponibles aux fins de la concrétisation de systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables.

L'Afrique est aux prises avec les effets de crises qui se superposent, notamment les répercussions de la pandémie de covid-19, les sécheresses et inondations cycliques et d'autres perturbations du climat aggravées par le changement climatique, les apparitions de foyers d'organismes nuisibles et de maladies, les ralentissements économiques conjugués à des niveaux d'endettement insoutenables, ainsi que les conflits, dont la guerre en Ukraine. Dans le même temps, les tendances récentes qui influent sur les systèmes agroalimentaires ouvrent de nouvelles perspectives. Ces facteurs représentent à la fois des défis à relever et des chances à saisir dans l'optique des *quatre améliorations*. La FAO intervient en déployant quatre priorités régionales qui sont alignées sur les *quatre améliorations*, les 20 DPP et les cibles des objectifs de développement durable (ODD) qui y sont associées.

L'approche programmatique régionale qui a été établie sert de cadre à la mise en œuvre des stratégies, des initiatives et des programmes de la FAO. Elle facilite aussi une meilleure collaboration avec les partenaires dans l'esprit d'une FAO unie dans l'action.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

**Suite que la Conférence régionale est invitée à donner**

La Conférence régionale est invitée à:

- a. prendre note des efforts entrepris pour mettre en œuvre le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO dans la région Afrique;
- b. prendre acte de l'approche programmatique régionale et du fait que celle-ci permet à la FAO de mieux cibler ses activités, de fixer des priorités claires, d'améliorer le dialogue et de faciliter le travail de communication et de sensibilisation auprès des gouvernements et des partenaires;
- c. fournir des orientations sur les domaines d'action prioritaires de la FAO dans la région Afrique en s'appuyant sur l'expérience tirée de la mise en œuvre du Cadre stratégique de la FAO en 2022-2023 et en tenant compte des principales tendances, difficultés et possibilités qui influent sur les systèmes agroalimentaires.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

## I. Introduction

1. Les participants à la 43<sup>e</sup> session de la Conférence de la FAO ont approuvé le Plan à moyen terme (révisé) 2022-2025 et le Programme de travail et budget 2024-2025, ainsi que le thème biennal 2024-2025, à savoir «La gestion des ressources en eau à l'appui des *quatre améliorations – production, nutrition, environnement et conditions de vie* – pour concrétiser le Programme de développement durable à l'horizon 2030»<sup>1</sup>.

2. Les activités menées par la FAO reposent sur le Cadre stratégique de l'Organisation, qui a pour ambition de soutenir la réalisation du Programme 2030 au moyen d'une transformation conduisant à des systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables*, qui contribuent à *améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie*, en ne laissant personne de côté. Les 20 domaines prioritaires du Programme (DPP) du Cadre stratégique illustrent l'avantage comparatif de l'Organisation sur les plans thématique et technique. Les priorités régionales sont élaborées de manière à cadrer avec les DPP et les objectifs de développement durable (ODD) pertinents.

3. Au-delà de l'exercice biennal 2024-2025 et conformément au cycle de programmation et de budgétisation établi dans les Textes fondamentaux de la FAO<sup>2</sup>, les contributions des sessions de 2024 des conférences régionales en ce qui concerne les priorités orienteront les programmes de l'Organisation lors de l'exercice biennal 2026-2027 et étayeront l'examen du Cadre stratégique de la FAO qui sera présenté à la Conférence de la FAO en 2025.

## II. Contexte

### II.1 Scénarios à moyen et long terme pour les systèmes agroalimentaires

4. Les activités de prospective stratégique de la FAO permettent d'examiner les différents modèles possibles s'agissant de l'avenir des systèmes agroalimentaires, socioéconomiques et environnementaux, ainsi que les dynamiques de leurs principaux moteurs, afin de définir des options stratégiques susceptibles d'amorcer des changements qui conduisent vers des systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables à tous les niveaux.

5. Conformément aux orientations du Comité de l'agriculture et d'autres organes directeurs, la FAO renforce ses capacités de prospective stratégique, en collaboration avec des organismes du système des Nations Unies, des universités, la société civile et d'autres réseaux de prospective. À cet égard, des exercices de prospective à l'échelle régionale sont réalisés dans les cinq régions de l'Organisation, exercices auxquels participent les sous-régions et certains pays pilotes. Ces exercices visent à accélérer la réflexion stratégique, à renforcer les capacités à l'appui d'une transformation en profondeur des systèmes agroalimentaires et à communiquer aux membres les solutions stratégiques disponibles aux fins de la concrétisation de systèmes agroalimentaires efficaces, inclusifs, résilients et durables.

6. Le récent rapport phare de l'Organisation consacré à l'avenir de l'alimentation et de l'agriculture et plus particulièrement aux moteurs et déclencheurs de transformation (*The future of food and agriculture – Drivers and triggers for transformation*) a constitué la base du *Cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031* et fournit les fondements conceptuels et méthodologiques des exercices de prospective à l'échelle régionale. Il attire l'attention sur le fait que les tendances actuelles sont susceptibles de menacer la transformation souhaitée des systèmes agroalimentaires et de compromettre la concrétisation des *quatre améliorations*, ce qui pourrait aggraver les crises alimentaires. Des éléments moteurs tels que la croissance démographique, l'urbanisation, l'instabilité macroéconomique, la pauvreté, les inégalités, les tensions géopolitiques, la concurrence à l'égard des ressources et le changement climatique ont déjà des incidences négatives sur les dimensions socioéconomiques et environnementales des systèmes agroalimentaires, sur fond de hausse des prix des produits alimentaires. La transition vers la durabilité peut nécessiter un nouveau mode de pensée qui permette de définir des objectifs prioritaires à long terme et de parvenir à des équilibres en investissant massivement dans les

<sup>1</sup> C 2023/REP (<https://www.fao.org/3/nm800fr/nm800fr.pdf>).

<sup>2</sup> Textes fondamentaux de la FAO, volume II, section F. Mise en œuvre des actions du Plan d'action immédiate concernant la Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats.

domaines à fort potentiel transformationnel, par exemple les quatre «déclencheurs de transformation» qui sont proposés dans le rapport phare susmentionné: les institutions et la gouvernance, la sensibilisation des consommateurs, la répartition des revenus et des richesses, et les technologies et approches novatrices.

7. La FAO a commencé l'exercice de prospective régionale en Afrique par un atelier de lancement hybride visant à sélectionner des moteurs prioritaires pour la région parmi les 18 moteurs des systèmes agroalimentaires mis en évidence dans le rapport phare. Sur un continent aussi vaste et caractérisé par une très forte hétérogénéité sur les plans socioéconomique, environnemental et agroalimentaire aux niveaux sous-régional et national, plusieurs forces d'influence durables (correspondant aux éléments moteurs et à leur évolution à long terme) ont été désignées prioritaires par les experts.

8. La forte croissance de la population et de l'urbanisation, qui concerne en particulier les jeunes, ouvre certes des perspectives, mais ne manque pas de susciter aussi de vives inquiétudes quant aux débouchés professionnels et aux risques de dégradation des conditions d'emploi, notamment du point de vue de la rémunération, de la protection contre l'exploitation et de la sécurité. Dans cette région où vit la majorité des pauvres de la planète et où la situation ne semble pas près de s'améliorer, on attend encore, malgré la forte croissance économique enregistrée au cours des deux dernières décennies, une transformation durable. Les liens d'interdépendance entre les pays et les régions, qui reposent essentiellement sur les exportations de produits de base, l'émigration et les importations de denrées alimentaires, conjugués au niveau élevé des prix alimentaires réels, créent des difficultés qui exacerbent la montée des tensions sociales, lesquelles sont directement liées à l'instabilité géopolitique et aux conflits. La majorité des déplacements internes dus à des conflits dans le monde ont lieu en Afrique. Par rapport à d'autres régions, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture restent faibles, ce qui entrave l'essor des technologies et des innovations dont les systèmes agroalimentaires ont tant besoin. Les ressources naturelles ont été fortement dégradées, ce qui fragilise encore plus les terres arides du Sahel, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique australe.

9. Dans le cadre de l'exercice de prospective régionale, d'autres analyses sont actuellement réalisées. Elles visent à mieux comprendre les interactions à l'œuvre, à envisager différents scénarios possibles, à clarifier les problèmes politiques et économiques qui entretiennent des situations défavorables, et à définir des options stratégiques adaptées permettant d'activer les principaux déclencheurs de transformation, notamment par une meilleure coopération aux niveaux régional, sous-régional et national. Un projet de rapport de prospective régionale est en cours de préparation dans le cadre d'un partenariat avec des experts régionaux; en plus de proposer une analyse plus approfondie des premières conclusions, il présentera d'autres éléments de réflexion qui auront été recueillis dans le cadre de futures consultations d'experts et au moyen d'une analyse quantitative de l'évolution des moteurs prioritaires régionaux. Dans le même ordre d'idées, des exercices de prospective au niveau national sont prévus dans certains pays pilotes. Ils déboucheront sur la production de rapports de prospective nationale, qui viendront également étayer les bilans communs de pays du système des Nations Unies pour le développement.

### III. Défis et possibilités

10. L'Afrique est confrontée à des crises qui se chevauchent, notamment les apparitions de foyers d'organismes nuisibles et de maladies, les sécheresses et inondations cycliques et d'autres perturbations du climat aggravées par le changement climatique, les ralentissements économiques et les fardeaux insoutenables de la dette, les répercussions de la pandémie de covid-19 et les conflits, dont la guerre en Ukraine. La flambée des prix alimentaires fragilise la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages, en particulier des ménages pauvres qui consacrent une part plus importante de leurs revenus à la nourriture. Le changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes continuent de faire peser des risques sur les systèmes agroalimentaires, tandis que les conflits et l'instabilité politique menacent la sécurité alimentaire<sup>3</sup>. On observe parallèlement que de nombreux pays subissent de fortes

---

<sup>3</sup> Programme alimentaire mondial (PAM) et FAO. 2023. *Hunger Hotspots. FAO–WFP early warnings on acute food insecurity: November 2023 to April 2024 Outlook*.

contraintes budgétaires et la lourde pression de la dette<sup>4</sup>. Malgré ces défis, les tendances récentes qui influent sur les systèmes agroalimentaires ouvrent de nouvelles perspectives. L'expansion des marchés alimentaires et l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine créent des débouchés commerciaux et des possibilités d'investissement. La croissance de la population jeune, l'urbanisation et l'augmentation du nombre de ménages disposant d'un revenu discrétionnaire, sans oublier le développement du numérique, génèrent des possibilités de revenus et d'emploi dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles.

#### Amélioration en matière de production: défis et possibilités

11. La faible adoption des technologies modernes et des innovations freine les rendements des cultures, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. À cela s'ajoute les problèmes de politique et de gouvernance qui posent des difficultés supplémentaires. C'est pourquoi les investissements dans la science et l'innovation sont essentiels pour accroître la productivité agricole, tout comme le sont les solutions et plateformes numériques pour faire en sorte que les exploitants agricoles et les autres acteurs des systèmes agroalimentaires puissent bénéficier de meilleurs services de conseil et d'un meilleur accès aux marchés. Il faut accompagner ces mesures par des politiques de soutien et des structures de gouvernance. Par ailleurs, il est crucial de renforcer les partenariats afin de diffuser les technologies et les solutions innovantes.

#### Amélioration en matière de nutrition: défis et possibilités

12. En Afrique, une large part de la population n'a pas les moyens de s'offrir une alimentation saine<sup>5</sup>. Des pertes relativement importantes de fruits et de légumes, ainsi que de racines et de tubercules, surviennent avant et après les récoltes et jusqu'à l'étape de la vente en gros des chaînes de valeur<sup>6</sup>. La mise en place de mesures par les pouvoirs publics ainsi que des efforts de sensibilisation et de communication peuvent aider les pays à influencer les choix alimentaires des consommateurs. Par ailleurs, diverses cultures autochtones constituent une source d'aliments hautement nutritifs. Les partenariats peuvent accélérer les investissements en faveur de la production d'aliments riches en nutriments et permettre de diffuser à plus grande échelle des approches innovantes pour promouvoir une alimentation saine. Les partenariats avec le secteur privé, concernant notamment la réduction des pertes après récolte et le commerce, contribuent également à l'amélioration des résultats nutritionnels.

#### Amélioration en matière d'environnement: défis et possibilités

13. La variabilité du climat et les phénomènes météorologiques extrêmes, la dégradation des sols, les variations dans l'approvisionnement en eau, l'augmentation de la déforestation et la perte constante de biodiversité exercent une pression sur les systèmes agroalimentaires. Les petits États insulaires en développement (PEID) d'Afrique subissent lourdement les conséquences du changement climatique. Il est nécessaire d'adopter des solutions intégrées afin de mettre en place des actions et des mesures environnementales durables et résilientes. La transposition à plus grande échelle d'approches environnementales innovantes peut ouvrir la voie à une gestion plus durable et plus inclusive des ressources naturelles. La *Déclaration de Nairobi sur le changement climatique et l'Appel à l'action* remettent les questions environnementales au centre de l'attention politique tout en mettant l'accent sur les possibilités d'investissement à cet égard.

#### Amélioration en matière de conditions de vie: défis et possibilités

14. Les chocs, qu'ils soient d'origine naturelle ou anthropique, aggravent l'insécurité alimentaire des ménages et entraînent dans leur sillage quantité de besoins humanitaires. La couverture des systèmes de protection sociale est faible dans la région, en particulier dans les zones rurales, et les disparités liées au genre empêchent les femmes de réaliser pleinement leur potentiel dans les systèmes

---

<sup>4</sup> Fonds monétaire international. 2023. *Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne: une éclaircie à l'horizon?* Washington.

<sup>5</sup> FAO, Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission de l'Union africaine (CUA) et PAM. 2023. *Afrique – Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2023: Statistiques et tendances*. Accra.

<sup>6</sup> FAO. 2019. *La Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2019. Aller plus loin dans la réduction des pertes et gaspillages de denrées alimentaires*. Rome.

agroalimentaires<sup>7</sup>. Créer des emplois de qualité et des possibilités d'entrepreneuriat pour les jeunes reste un enjeu complexe. L'attention accrue qu'elle accorde au nexus action humanitaire-développement-paix permet à la FAO d'intégrer la compréhension de la dynamique des conflits dans les interventions qui visent à renforcer la résilience. La transposition à plus grande échelle des meilleures pratiques et des enseignements tirés de la mise en œuvre des initiatives en faveur des jeunes permet d'accélérer la création d'emplois et de possibilités de revenus. En outre, les PEID d'Afrique encouragent le dialogue et mobilisent des investissements dans l'optique de renforcer la résilience, de promouvoir le développement durable et de favoriser une croissance inclusive.

#### IV. Domaines d'action prioritaires pour l'exercice 2024-2025 et au-delà

##### Priorités régionales

15. La région Afrique compte quatre priorités régionales, approuvées par la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique à sa 32<sup>e</sup> session. Celles-ci orientent l'approche régionale et le programme de travail de façon à ce qu'ils contribuent à la réalisation du Programme 2030 en favorisant une transition vers des systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables* en vue d'*améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie*, en ne laissant personne de côté.

16. Les quatre priorités régionales sont les suivantes:

- a. Systèmes de production agroalimentaire durables;
- b. Systèmes efficaces et équitables en matière d'alimentation et de nutrition;
- c. Mesures relatives au changement climatique et gestion durable des ressources naturelles;
- d. Renforcement de la résilience et élimination de la pauvreté.

17. Les quatre priorités régionales sont alignées sur les *quatre améliorations*, les 20 DPP et les cibles des ODD qui leur sont associées. Ce cadre général fournit une approche programmatique solide pour mettre en œuvre les stratégies, les initiatives et les programmes de la FAO.

18. Les priorités régionales, en phase avec les DPP pertinents, établissent une approche systémique qui permet de consolider le positionnement stratégique de la FAO, en mettant en valeur l'avantage comparatif dont jouit l'Organisation, en tant que pourvoyeur de données, de connaissances, de soutien technique et de solutions fondées sur des éléments probants aux niveaux national, sous-régional et régional. Cette approche régionale intégrée en matière de planification et d'établissement de rapports sert de base à la structuration d'équipes pluridisciplinaires chargées d'exécuter le programme de travail, en faisant appel à l'expertise technique dans l'ensemble de l'Organisation (siège, région, sous-région) afin d'élaborer et de mettre en œuvre des domaines de travail spécifiques qui répondent aux priorités nationales et régionales et de faciliter la mobilisation des ressources.

19. Cette approche programmatique régionale permet à la FAO de mieux cibler ses activités, de fixer des priorités claires, d'améliorer le dialogue et de faciliter le travail de communication et de sensibilisation auprès des gouvernements et des partenaires. Elle facilite aussi une meilleure collaboration dans l'esprit d'une FAO unie dans l'action et guidée par une vision et des ambitions communes.

##### *Priorité régionale 1: Systèmes de production agroalimentaire durables*

20. La priorité régionale 1 est axée sur l'augmentation durable de la productivité des cultures, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. Étant donné le rôle dominant des petits exploitants dans ces secteurs, elle tient compte des contraintes et des perspectives en matière de productivité agricole, ainsi que des actions prioritaires à mener pour exploiter la science et l'innovation en vue de transformer les systèmes agroalimentaires en Afrique pour les rendre plus durables et résilients.

---

<sup>7</sup> FAO. 2023. *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires – Résumé*. Rome.

Priorité régionale 1: Systèmes de production agroalimentaire durables

Domaines prioritaires du Programme (DPP)	Cibles des ODD	Domaines d'action privilégiés dans la région
AP 1: L'innovation au service d'une production agricole durable	2.3, 2.4, 6.4, 9.5, 15.2	Systèmes de production animale, et plateformes et actions à l'appui de l'approche «Une seule santé»  Systèmes de production végétale et de protection des cultures
AP 2: Transformation bleue	2.1, 2.2, 14.2, 14.4, 14.6, 14.7, 14.b, 14.c	Systèmes de production halieutique et aquacole
AP 3: Approche «Une seule santé»	1.5, 3.d, 15.8	Systèmes de production animale, et plateformes et actions à l'appui de l'approche «Une seule santé»
AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs	1.4, 2.3, 2.4, 6.b, 9.3, 14.b	Systèmes de production végétale et de protection des cultures
AP 5: Agriculture numérique	1.4, 5.b, 9.c, 17.8	Systèmes de production végétale et de protection des cultures

21. Cette priorité régionale cadre parfaitement avec l'objectif d'une amélioration en matière de production. Accroître la production et la productivité dans les secteurs des cultures, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture est au cœur de la réalisation de l'ODD 2, qui vise à éliminer la faim, et d'autres ODD. En outre, il est essentiel d'accroître la productivité de la production alimentaire afin d'augmenter la disponibilité et l'accessibilité économique des aliments riches en nutriments. La productivité future des cultures, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture est d'ailleurs un élément crucial de la gestion des ressources naturelles.

22. La priorité régionale 1 permettra d'aider les membres à:

- a. transposer à plus grande échelle les approches innovantes, y compris la mécanisation agricole, en vue d'accroître la production et la productivité agricoles de manière inclusive et durable;
- b. promouvoir la science, la technologie et l'innovation afin d'améliorer la productivité agricole et la compétitivité sur les marchés régionaux et mondiaux;
- c. prendre en compte les principaux facteurs propices à l'accélération de la transformation numérique de l'agriculture afin d'atteindre les objectifs relatifs à la productivité, aux marchés et au commerce, et améliorer les gains d'efficacité et l'inclusion dans l'ensemble des chaînes de valeur agricoles;
- d. mettre sur pied des interventions de soutien aux politiques, au renforcement des capacités et à la prestation d'une assistance technique en vue de réaliser des progrès dans les domaines de la génétique, des aliments pour animaux et de la santé animale et d'améliorer les chaînes de valeur de l'élevage, en ciblant les petits éleveurs, les pasteurs et les agropasteurs.

*Priorité régionale 2: Systèmes efficaces et équitables en matière d'alimentation et de nutrition*

23. La priorité régionale 2 facilite la transition vers des systèmes alimentaires qui offrent à tous une alimentation saine à un coût abordable. Les domaines d'activité principaux concernent l'offre et la demande en aliments sains et la promotion des aliments autochtones riches en nutriments. Les activités relatives à la sécurité sanitaire des aliments, aux pertes et gaspillages alimentaires, aux chaînes de valeur

agricoles inclusives ainsi qu'aux marchés et au commerce visent à accroître l'accessibilité d'une alimentation saine pour tous à un coût abordable.

Priorité régionale 2: Systèmes efficaces et équitables en matière d'alimentation et de nutrition

Domaines prioritaires du Programme (DPP)	Cibles des ODD	Domaines d'action privilégiés dans la région
AN 1: Une alimentation saine pour tous	1.3, 2.1, 2.2, 3.4, 12.8	Disponibilité d'aliments nutritifs, sûrs et accessibles
AN 2: La nutrition au bénéfice des plus vulnérables	1.3, 2.1, 2.2, 3.1, 3.2	Politiques, institutions et investissements intelligents en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires
AN 3: Des aliments salubres pour tous	2.1, 2.2, 3.2	Disponibilité d'aliments nutritifs, sûrs et accessibles Commerce et débouchés commerciaux au service d'une croissance inclusive
AN 4: Réduction des pertes et du gaspillage alimentaires	2.1, 2.2, 12.3	Entrepreneuriat agricole et filières agroalimentaires inclusives et résilientes
AN 5: Transparence des marchés et des échanges commerciaux	2.b, 2.c, 10.a, 17.11	Commerce et débouchés commerciaux au service d'une croissance inclusive
AE 4: Mise en place de systèmes alimentaires urbains durables	1.1, 2.1, 11.a, 12.1	Disponibilité d'aliments nutritifs, sûrs et accessibles
AV 2: Transformation rurale inclusive	1.1, 8.3, 8.5, 10.1, 10.2, 10.7	Entrepreneuriat agricole et filières agroalimentaires inclusives et résilientes
AV 5: Initiative Main dans la main	1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.a, 10.1, 10.2	Disponibilité d'aliments nutritifs, sûrs et accessibles Politiques, institutions et investissements intelligents en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires
AV 6: Accroissement des investissements	1.b, 2.a, 10.1, 10.2, 10.b, 17.5	Politiques, institutions et investissements intelligents en faveur de la transformation des systèmes agroalimentaires

24. Cette priorité régionale cadre étroitement avec l'objectif d'une amélioration en matière de nutrition et concerne également l'objectif axé sur l'amélioration des conditions de vie. Il est indispensable de rendre plus accessible l'alimentation saine si l'on souhaite améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition à l'échelle des ménages et des pays. C'est aussi un enjeu étroitement lié à l'amélioration des conditions de vie, car un meilleur accès à une alimentation saine et plus abordable ouvre des perspectives d'emploi et de revenus.



25. La priorité régionale 2 permettra d'aider les membres à:
- a. réaliser des essais pilotes, généraliser les interventions prometteuses et encourager la mise en place de mesures stratégiques et d'initiatives de communication et de sensibilisation afin de garantir l'accès de tous à une alimentation saine et abordable;
  - b. favoriser le bon fonctionnement de chaînes de valeur inclusives afin de créer des emplois et des sources de revenus, tant dans les zones urbaines que rurales, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, les femmes et les jeunes;
  - c. renforcer les systèmes de sécurité sanitaire des aliments à l'appui de l'harmonisation des normes, rationaliser les procédures de mise en conformité avec les mesures sanitaires et phytosanitaires, et promouvoir une programmation et une prise de décision fondées sur les risques;
  - d. lutter contre les pertes et le gaspillage alimentaires, dans le but d'accroître l'offre d'aliments et de rendre l'alimentation saine plus abordable pour tous les individus, qu'ils soient en situation de pauvreté ou non;
  - e. mettre en place des mesures pour créer un environnement plus propice et stimuler les investissements privés et publics dans les systèmes agroalimentaires;
  - f. mettre l'accent sur les réformes politiques et les investissements qui sont essentiels pour développer le commerce et les services agricoles intrarégionaux.

*Priorité régionale 3: Mesures relatives au changement climatique et gestion durable des ressources naturelles*

26. La priorité régionale 3 reflète le constat que les modèles actuels d'intensification de l'agriculture ne sont pas durables et que la productivité des principaux éléments des systèmes agroalimentaires est en péril, avec des conséquences négatives sur les moyens de subsistance et l'environnement. Les interventions menées dans le cadre de programmes et de projets visent à favoriser un usage plus productif des ressources naturelles, à soutenir le développement durable des filières des produits issus de la forêt, de la chasse et de la pêche et à encourager une gouvernance plus inclusive et plus adaptable des ressources naturelles.

*Priorité régionale 3: Mesures relatives au changement climatique et gestion durable des ressources naturelles*

Domaines prioritaires du Programme (DPP)	Cibles des ODD	Domaines d'action privilégiés dans la région
AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs	1.4, 2.3, 2.4, 6.b, 9.3, 14.b	Restauration des écosystèmes et gestion durable des terres Gestion des ressources en eau pour une agriculture durable
AE 1: Systèmes agroalimentaires contribuant à atténuer le changement climatique et adaptés à ses effets	2.4, 6.4, 13.1, 13.2, 13.b, 14.3	Déploiement à plus grande échelle de l'agriculture climato-intelligente Restauration des écosystèmes et gestion durable des terres Gestion de l'eau et gestion durable des terres
AE 2: La bioéconomie au service d'une alimentation et d'une agriculture durables	12.2, 12.4, 12.5	Restauration des écosystèmes et gestion durable des terres Gestion des ressources en eau pour une agriculture durable

		Utilisation durable de la biodiversité, gouvernance responsable des ressources naturelles
AE 3: Biodiversité et services des écosystèmes pour l'alimentation et l'agriculture	2.5, 6.6, 14.4, 15.1, 15.3, 15.4, 15.5, 15.6	Utilisation durable de la biodiversité, gouvernance responsable des ressources naturelles

27. Cette priorité régionale est en phase avec l'objectif d'une amélioration de l'environnement et intéresse également l'amélioration de la production, car les mesures en faveur de l'action climatique, comme le développement de l'agriculture climato-intelligente, et les systèmes interconnectés liés à la terre, aux sols, à l'eau, aux forêts et à la biodiversité ont une importance déterminante pour la productivité future des systèmes de production végétale, animale, halieutique et aquacole, notamment ceux gérés par les petits producteurs.

28. La priorité régionale 3 permettra d'aider les membres à:

- a. définir et promouvoir des mesures efficaces de lutte contre le changement climatique, notamment l'agriculture climato-intelligente, et fournir un appui technique aux initiatives clés qui émanent de forums de haut niveau, tels que la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Déclaration de Nairobi sur le changement climatique et l'Appel à l'action adoptés par les dirigeants africains, ainsi que des décisions prises par les organes directeurs concernant les forêts et la biodiversité;
- b. mettre en œuvre des interventions et des mesures intégrées pour gérer les systèmes interconnectés liés à la terre, aux sols, à l'eau et à la biodiversité en vue d'assurer la production et la productivité actuelles et futures dans les systèmes de production végétale, animale, halieutique et aquacole;
- c. mettre en place des interventions techniques, des pratiques de gestion et des innovations pouvant servir à accélérer la hausse durable de la productivité agricole et la transition vers des systèmes agricoles plus résilients.

*Priorité régionale 4: Renforcement de la résilience et élimination de la pauvreté*

29. La priorité régionale 4 vise à développer l'emploi des jeunes, notamment à renforcer les compétences des entreprises agricoles dirigées par des jeunes, et à élargir la protection sociale, en particulier celle des ménages pauvres et vulnérables en milieu rural. Elle permet à la FAO d'aider les personnes et les populations locales en situation de vulnérabilité à renforcer leurs moyens de subsistance et à protéger leurs ressources afin de pouvoir mieux faire face aux crises naturelles et anthropiques. Elle prévoit aussi des initiatives destinées à renforcer la résilience et la durabilité des systèmes agroalimentaires, et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les PEID d'Afrique. Surtout, cette priorité régionale met l'accent sur l'intégration des questions de genre dans tous les aspects des activités programmatiques de la FAO, notamment l'élaboration des politiques, la conception des programmes, le suivi et l'évaluation.

*Priorité régionale 4: Renforcement de la résilience et élimination de la pauvreté.*

Domaines prioritaires du Programme (DPP)	Cibles des ODD	Domaines d'action privilégiés dans la région
AP 4: Accès équitable aux ressources pour les petits producteurs	1.4, 2.3, 2.4, 6.b, 9.3, 14.b	Systèmes de production végétale et de protection des cultures
AN 1: Une alimentation saine pour tous	1.3, 2.1, 2.2, 3.4, 12.8	Disponibilité d'aliments nutritifs, sûrs et accessibles

AV 1: Égalité des genres et autonomisation des femmes rurales	2.3, 5.4, 5.a, 5.c	Égalité des genres et inclusion (thème transversal)
AV 2: Transformation rurale inclusive	1.1, 8.3, 8.5, 10.1, 10.2, 10.7	Emploi décent dans les systèmes agroalimentaires
AV 3: Situations d'urgence agricoles et alimentaires	1.5, 2.1, 2.2, 2.3, 16.1	Protection sociale à l'appui des moyens d'existence et de la résilience
AV 4: Systèmes agroalimentaires résilients	1.3, 1.5, 2.4	Résilience des moyens d'existence face aux catastrophes naturelles ou causées par l'être humain PEID d'Afrique

30. Cette priorité régionale est en phase avec les principes d'une amélioration des conditions de vie et se rattache également à ceux de l'amélioration de la production et de l'amélioration de la nutrition. Étant dépendantes des systèmes agroalimentaires, les populations rurales voient l'augmentation de la productivité agricole se traduire par une hausse des revenus et de meilleures perspectives de subsistance dans les secteurs agricole et non agricole. Avec des revenus plus élevés, les ménages ruraux peuvent plus facilement avoir accès à une alimentation saine à un coût abordable. En outre, la réduction des risques et des vulnérabilités assure la stabilité des approvisionnements alimentaires et consolide les mécanismes d'adaptation des ménages, ce qui améliore au final la disponibilité et l'accessibilité économique d'une alimentation saine. Sur le continent, plusieurs initiatives proposent des principes directeurs en vue de développer la protection sociale, notamment dans les zones rurales<sup>8</sup>. Les efforts visant à promouvoir la production fiable de données ventilées par sexe permettent d'accroître les investissements tenant compte de la dimension de genre.

31. La priorité régionale 4 permettra d'aider les membres à:

- a. apporter des solutions qui contribueront à améliorer les perspectives d'emplois et de revenus décents pour les jeunes et les femmes;
- b. favoriser l'élargissement de la protection sociale, en particulier dans les zones rurales où la majorité de la population tire sa subsistance des systèmes agroalimentaires;
- c. mettre au point, appliquer et partager des connaissances sur les interventions destinées à renforcer la résilience, y compris sur les nouvelles façons de sauver des vies grâce à des moyens de subsistance plus solides et plus résilients;
- d. promouvoir des solutions innovantes face aux risques et aux vulnérabilités, notamment dans les PEID, assurer des moyens de subsistance plus résilients et inclusifs et ouvrir de nouvelles possibilités dans les domaines de l'investissement et du commerce.

## V. Accélérateurs et thèmes transversaux

32. Les quatre accélérateurs (innovation, technologies, données et compléments [gouvernance, capital humain et institutions]) sont appliqués dans toutes les interventions programmatiques régionales de la FAO, afin d'obtenir plus rapidement des résultats tout en réduisant au maximum les arbitrages nécessaires. Dans le cadre de l'accélérateur relatif à l'innovation, l'exercice de prospective stratégique pour l'Afrique fournit un cadre stratégique prospectif sur l'avenir de l'alimentation. En outre, des approches novatrices sont déployées à grande échelle afin d'accroître l'accès et le recours aux innovations qui sont disponibles à coût abordable. Grâce à l'accélérateur relatif aux données, des données granulaires sont mises à disposition pour faciliter la prise de décisions dans le cadre d'initiatives

<sup>8</sup> Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des citoyens à la protection sociale et à la sécurité sociale.

telles que l'initiative 50x2030 et la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Au titre de l'accélérateur lié aux technologies, la région Afrique s'appuie sur tout l'éventail des technologies numériques et autres afin d'amplifier les résultats obtenus grâce à l'utilisation de données et informations en temps réel. Cela permet d'augmenter la productivité agricole, de favoriser le développement de nouvelles chaînes de valeur et de promouvoir la mise en place de solutions de lutte contre le changement climatique et d'actions anticipatoires pour remédier aux vulnérabilités. L'accélérateur relatif aux compléments vise à faciliter le dialogue sur les politiques et la coordination intersectorielle dans l'optique du cadre d'action pour l'après-Malabo qui visera à transformer les systèmes agroalimentaires.

33. Les questions liées au genre, aux jeunes et à l'inclusion sont des enjeux transversaux qui touchent l'ensemble des activités de la FAO. Plusieurs outils d'analyse et produits du savoir relatifs aux questions de genre ainsi que des indicateurs tenant compte de la dimension de genre permettent de suivre les progrès réalisés en matière d'égalité des genres et d'inclusion dans tous les domaines de travail programmatiques et les cadres de programmation par pays. Le développement des compétences des entreprises agricoles dirigées par des jeunes est favorisée dans des domaines clés. Les activités visant à défendre les intérêts des jeunes et à encourager leur participation aux instances de décision sont soutenues à l'aide de réseaux et de plateformes réunissant des jeunes entrepreneurs agricoles. Les activités entreprises dans la région dans le domaine de la protection sociale intègrent la question de l'inclusion grâce à l'application des concepts et principes d'inclusion énoncés dans le Cadre stratégique de la FAO ainsi qu'à la mise en œuvre d'études de cas sur différents aspects de l'inclusion.

## VI. Stratégies et initiatives de la FAO

34. La FAO a organisé plusieurs dialogues et consultations régionaux dans le but de faciliter la mise en œuvre de ses stratégies et initiatives. Concernant la Stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, des thèmes majeurs ont été abordés lors d'une consultation régionale africaine et dans le cadre du Forum de la science et de l'innovation, notamment les deux sujets suivants: la science, la technologie et l'innovation au service de l'amélioration de la productivité et de la compétitivité agricoles en Afrique; et la promotion des innovations impulsées par les jeunes, les femmes et la science pour l'action en faveur du climat dans les systèmes agroalimentaires en Afrique. S'agissant de la Stratégie de la FAO relative au changement climatique 2022-2031, la FAO a organisé une consultation régionale africaine sur cette stratégie ainsi qu'un dialogue régional africain portant sur les possibilités d'actions conjointes après la COP27. La FAO profite de l'élan créé par ces manifestations pour consolider ses activités et favoriser des actions concrètes en faveur de la science, la technologie et l'innovation par l'intermédiaire de lettres et protocoles d'accord, notamment avec le Forum pour la recherche agricole en Afrique et le Système CGIAR.

35. Dans le cadre de l'initiative Main dans la main, la FAO continuera d'utiliser des données et des diagnostics détaillés et de mettre en avant les investissements fondés sur des éléments factuels et pilotés par les pays. Le modèle d'activité sur lequel repose l'initiative Main dans la main est en train d'être révisé, l'objectif étant d'améliorer la qualité des investissements qui sont engagés dans le secteur agroalimentaire sous la direction des autorités nationales, notamment en mettant davantage l'accent sur les grandes orientations, sur la complémentarité avec d'autres investissements phares nationaux et sur la mobilisation accrue du secteur privé. Dans le prolongement du lancement en Afrique de l'initiative «Un pays, un produit prioritaire» en mars 2022, et au vu du large intérêt des ministres de l'agriculture, des experts techniques et des représentants des partenaires de recherche et des partenaires fournisseurs de ressources, la FAO va étendre cette initiative et renforcer les points de complémentarité avec d'autres initiatives, telles que l'initiative Main dans la main et l'initiative 1 000 villages numériques, afin de couvrir un plus grand nombre de pays et de produits agricoles spécialisés, notamment les cultures de plein champ ainsi que les produits forestiers, animaux et horticoles. Le portefeuille de l'initiative sur les villages numériques va s'enrichir: il comprendra des activités axées sur l'accès aux marchés et les services de conseil, le recours aux outils numériques, comme les données satellitaires et les plateformes de commerce électronique, le soutien au renforcement des compétences numériques dans les écoles pratiques d'agriculture ou encore l'exploration du potentiel de l'intelligence artificielle (ChatGPT, par exemple) pour les services de conseil et du matériel numérique pour la vulgarisation rurale. Les solutions

numériques mises au point dans le cadre de l'initiative sur les villages numériques et les enseignements tirés de ce programme seront également mis en commun et transposés à plus grande échelle dans d'autres projets d'investissement de la FAO et de ses partenaires visant à promouvoir l'agriculture numérique dans la région.

## VII. Une FAO unie dans l'action

36. Un processus intégré de planification des activités facilite la collaboration entre les responsables des DPP au siège de la FAO et leurs homologues agissant à titre de coordonnateurs régionaux en vue de la mise en œuvre du Cadre stratégique de la FAO. Ce processus repose sur un système amélioré de gestion axée sur les résultats, comportant des critères d'assurance de la qualité, des processus restructurés et des outils permettant d'améliorer la qualité des données.

37. Les produits normatifs et les activités d'établissement des normes illustrent l'avantage comparatif de la FAO. L'Organisation s'appuiera sur ces éléments pour épauler les membres, en s'attachant notamment à:

- a. renforcer l'outil de suivi de l'approche «Une seule santé» afin d'aider les pays à procéder à des évaluations et à établir des données de référence pour la mise en œuvre de cette approche;
- b. s'appuyer sur le rapport intitulé *Afrique – Aperçu régional de la sécurité alimentaire et de la nutrition 2023* pour soutenir les mesures et investissements visant à aider les pays à atteindre les cibles de l'ODD 2;
- c. continuer de contribuer sur le plan technique à la mise en œuvre de la stratégie et du plan d'action pour la biodiversité de l'Union africaine ainsi qu'à l'application de la Déclaration de Nairobi sur le changement climatique et l'Appel à l'action, adoptés par les dirigeants africains;
- d. fournir des orientations stratégiques afin de faciliter la mise en place de mesures de protection sociale visant à limiter les effets de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire;
- e. s'appuyer sur le rapport intitulé *La situation des femmes dans les systèmes agroalimentaires* pour déterminer les pratiques optimales et les mesures à adopter pour soutenir l'autonomisation des femmes dans les systèmes agroalimentaires.

La collaboration avec les partenaires demeurera au cœur des modalités d'exécution des activités de la FAO. L'Organisation coopérera avec l'Union africaine à l'appui du cadre d'action pour l'après-Malabo. La FAO consolidera en outre sa collaboration avec ses partenaires dans le domaine de la science et de l'innovation, notamment avec le Système CGIAR et les instituts de recherche régionaux et nationaux, afin de mettre en œuvre le plan d'action pour la science et l'innovation, ainsi que les stratégies relatives au changement climatique et à la biodiversité. Le dialogue des dirigeants africains du secteur agroalimentaire et le dialogue avec la société civile resteront des lieux d'échanges importants où les principaux acteurs pourront participer aux processus d'investissement et d'élaboration des politiques afin d'assurer une transformation inclusive des systèmes agroalimentaires. Le resserrement de la collaboration avec les banques multilatérales de développement, telles que la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Fonds d'équipement des Nations Unies, permettra de mieux tirer parti des activités de la FAO en matière d'investissement et d'assistance technique dans les systèmes agroalimentaires. La FAO continuera à jouer un rôle prépondérant dans le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en tant que membre du Groupe d'appui des pairs; elle contribuera à la plateforme UN INFO et dispensera une formation sur les questions programmatiques au Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies.